

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le démontage des arches du Pont des Trous se poursuivra ce week-end

La déconstruction des arches du Pont des Trous se poursuivra ce lundi, comme annoncé. Cependant, plusieurs facteurs ont rendu nécessaire une modification de la planification du chantier. En effet, il a été tenu compte des éléments suivants pour réajuster le timing :

- La volonté maintenue de récupérer et trier le maximum de matériaux pour récupération
- La complexité et solidité très fortes de la structure en béton armé
- L'exiguïté des lieux et l'impossibilité d'ajouter des stations de travail (barges, pontons)

Dès lors, ce lundi, l'entreprise achèvera le démontage de l'arche en rive gauche, ainsi que la sécurisation des piles de l'arche centrale, pour éviter toute chute de pierres sur les bateaux. Il sera également procédé à un nettoyage du fond de l'Escaut dans sa partie centrale pour récupérer les blocs et pierres qui y sont tombés.

En toute fin de journée, ce lundi, un gabaritage permettra de confirmer que le tirant d'eau nécessaire (3,5m) est garanti pour assurer le passage des péniches. Il s'agit, au moyen d'un sonar et d'un dispositif métallique descendant sous le niveau de flottaison, de repérer les derniers éléments qui entreraient dans le gabarit de navigation afin de les faire enlever.

La navigation fluviale sera donc rétablie comme annoncé ce mardi 6 août, 6h. De nombreux bateliers patientaient en effet en amont et en aval (écluse de Kain) pour reprendre leur chemin. La volonté du SPW est donc de perturber au minimum la planification de leur trajet, et donc de respecter l'avis à la batellerie qui avait été émis pour leur annoncer ce chantier.

L'objectif de chantier étant de favoriser la voie d'eau, il était logique de ne pas entraver outre mesure l'acheminement de leur cargaison.

Une interruption de navigation supplémentaire sera toutefois nécessaire à compter de ce jeudi 8 août, 22h, jusqu'à lundi 6h, afin de permettre le démontage de l'arche jointive de la tour en rive gauche.

L'entreprise s'y attellera dès lors dès vendredi, première heure. Dimanche soir, avant la reprise de la navigation, une vérification du gabarit sera à nouveau effectuée.

Les piles de l'arche centrale, elles, après avoir été sécurisées pour éviter toute chute de pierres, resteront en place jusqu'à la fin du mois d'août. Au vu de leur structure, leur démontage impliquera une adaptation des moyens d'exécution.

Pourquoi la fin du mois d'août ? Il était déjà prévu de couper la navigation les 30, 31 août et 1er et 2 septembre pour entamer la démolition de l'ancien mur du quai Saint-Brice (une manœuvre qui va s'opérer 4 week-ends consécutifs, jusqu'à fin septembre).

Le SPW va donc profiter de cette interruption déjà planifiée et notifiée aux bateliers pour achever le démontage des piles du Pont des Trous.

Pour mémoire, l'esquisse définitive qui mènera à la reconstruction des arches, intégrant les contraintes émises dans le permis d'urbanisme, sera finalisée et présentée fin août-début septembre. La reconstruction, elle, pourra être envisagée après finalisation du cahier de charges et désignation de l'entreprise. Les travaux pourraient dès lors être entrepris au cours du 1er semestre 2020, pour être achevés fin 2021.

Pour rappel, les phasage, planning et budget globaux du chantier

Phase 1

Entamée officiellement depuis la mi-avril 2017, la première phase des travaux se concentre, en rive droite, sur la zone incluse entre le pont-à-Ponts et le pont Notre-Dame (pont-levant). Elle comporte l'élargissement de l'Escaut à hauteur du quai Saint-Brice – ainsi que la réfection complète des espaces publics - pour y permettre le passage en toute sécurité des péniches de classe Va. Le remplacement complet du pont-à-Ponts existant par un pont au tablier moins épais est intervenu en juin 2018.

Fin prévue des travaux : novembre 2019.

Phase 2

La seconde phase du chantier prévoit le réaménagement complet, rive gauche, des murs de quais et des voiries non encore rénovées (Taille-Pierres et Poissonsceaux), depuis le pont-à-Ponts jusqu'au pont Devallée. Cette étape comprendra également l'intégration d'un môle et d'une halte nautique évolutive (stationnement journalier de bateaux pouvant être alimentés en eau et électricité), implantée à hauteur du quai Taille-Pierres et dont le chantier a débuté. Pas d'élargissement prévu, ici, la passe navigable étant bien assez large pour intégrer ces aménagements et la navigation des péniches de 2000 T.

Fin prévue (halte et voiries) au 4^e trimestre 2020



Phase 3

La troisième étape de ce chantier se concentre sur la refonte complète, en rive droite, des quais non encore aménagés ainsi que le rafraîchissement des murs de quai. Il s'agit des quais Vifquin et du Luchet d'Antoing, depuis la rue Clercamps jusqu'au pont Devallée. Ces travaux de voirie vont considérablement améliorer l'agrément des lieux, la proximité avec le fleuve et la sécurité des différents usagers.

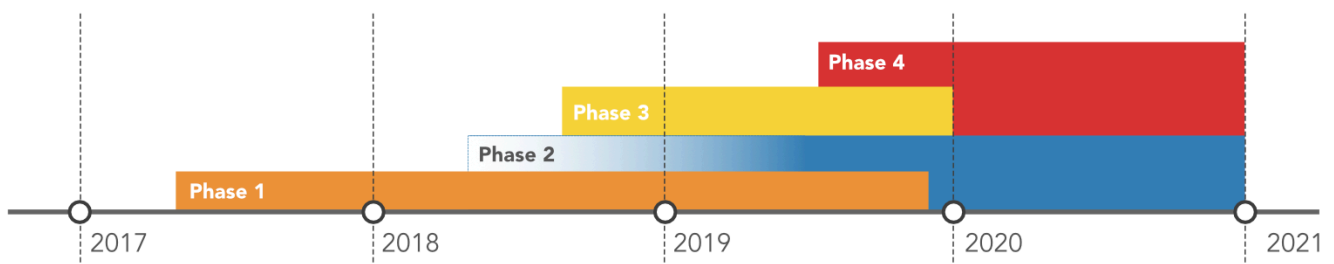
Fin prévue des travaux : fin 2019

Phase 4

Cette quatrième et dernière phase de la modernisation de la traversée de Tournai par l'Escaut, se concentre donc sur la reconfiguration des arches du Pont des Trous ainsi que le réaménagement des quais voisins Casterman, Sakharov et des Vicinaux, ainsi que du pont Delwart. Ici également, les aménagements sont conçus pour rapprocher les citoyens du fleuve.

Début des travaux : 29 juillet 2019

Planning des travaux



Budget total : 41.000.000 €

Scaldistournai ?

Tournai, c'est l'Escaut, l'Escaut, c'est Tournai. Tournai est née et a prospéré au fil du fleuve scaldéen. D'ici fin 2020, la ville va voir les abords de son fleuve entièrement rénovés. Du pont Devallée au Sud-Est, au pont Delwart au nord-ouest, 2,7 des 4 km de quais que la ville partage avec l'Escaut seront entièrement réaménagés ! C'est le chantier de modernisation de la traversée de Tournai à la classe CEMT Va, rebaptisé Scaldistournai.

Ainsi, l'Escaut est en cours d'élargissement sur 250 mètres, à hauteur du quai Saint-Brice et sous le Pont des Trous, pour permettre le passage des péniches de classe Va (2.000 tonnes). Les enjeux économiques et environnementaux sont considérables : il s'agissait de l'un des derniers goulets d'étranglement sur les 450 km de voies navigables wallonnes, au cœur du maillage européen Seine-Escaut.

Reposant sur un budget de 37 millions d'euros, ce chantier divisé en 4 phases (lire ci-dessus) est cofinancé par la Wallonie et l'Union européenne dans le cadre du projet européen Seine-Escaut. Une part importante de ce budget est consacré à l'embellissement des quais de Tournai, ce qui constitue une occasion unique pour redonner aux abords du fleuve le cachet qu'ils méritent.

Contact presse

Alexandre Valée

info@scaldistournai.eu

0495 276 286

Infos, photos

www.facebook.com/scaldistournai

www.scaldistournai.eu



Cofinancé par l'Union européenne

Le mécanisme pour l'interconnexion en Europe

